



Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

## Note de service

---

**Date :** Le 21 juin 2006

**À l'intention de :** Directrices et directeurs de l'éducation

**De la part de :** W. Douglas Wilson  
Le registrateur et chef de la direction

**Objet :** **Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant**

---

Je vous écris pour faire suite à ma note de service du 25 avril dernier au sujet de la mise en œuvre du Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant.

En vertu du projet de loi 78 qui a reçu l'approbation royale le 1<sup>er</sup> juin 2006, les conseils scolaires doivent aviser l'Ordre quand un membre de leur personnel enseignant a terminé le programme, et cela dans les 60 jours suivant la fin du programme. Pour nous envoyer les données requises, il suffira d'aller dans la Section réservée aux employeurs de notre site à [www.oceo.ca](http://www.oceo.ca), à partir du 17 juillet 2006.

Pour avoir accès à cette section, les employeurs devront utiliser leur code d'établissement et leur mot de passe, comme d'habitude. Afin de veiller à ce que les données soient inscrites au dossier du membre correspondant, il faudra fournir les renseignements suivants :

1. numéro de membre
2. nom
3. prénom
4. date de naissance
5. année de la fin du programme.

Si le nom d'une personne ne figure pas dans notre tableau des membres, le système enverra automatiquement un rapport d'exception afin que vous puissiez

revoir les données que vous nous avez envoyées. Vous devrez nous envoyer de nouveau les données corrigées.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Ravi Ramdhony, adjoint administratif bilingue, Relations extérieures, au 416-961-8800, poste 608 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, poste 608.

Si des enseignants nous appellent pour obtenir des renseignements sur la mention ayant trait au programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant qui devrait être inscrite sur leur carte de compétence ou dans le tableau des membres, nous leur conseillerons de communiquer directement avec leur employeur.



W. Douglas Wilson

c.c. Associations d'agentes et agents de supervision  
Associations de conseillères et conseillers scolaires  
Sous-ministre de l'Éducation

WDW/RL/kb-exec-admin